Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2019/64

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 OCTOBRE 2019

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE SORTIES D'INVENTAIRES

➲ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 24 octobre 2019 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,
Vu les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

➢ *Après en avoir délibéré,*

➲ ***DÉCIDE, à l'unanimité, d'approuver les sorties d'inventaires portant sur les biens (non entièrement amortis) suivants:***
- matériel informatique pour une valeur de 3170,98€ ;
- pompe hors service du SIGDU (remplacée à l'occasion des travaux sur forage et non réparable) d'une valeur (d'acquisition) de 14 828 € HT selon facture n°90404 du 09/04/2004 (selon documents figurant ci-joints).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 24 octobre 2019.

Nombre de membres présents	**17**
Nombre de membres représentés	**11**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**28**
Nombre de votes pour	**28**
Nombre de votes contre	**0**

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le :13/12/2019

Transmis à Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine le : 27/11/2019